



FORMATION À LA CITOYENNETÉ ET DISCIPLINE AU PRISME DES POLITIQUES EN ÉDUCATION POUR LA FORMATION DES APPRENANTS EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

[Étapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 13 - 02 - 2025 / Date de retour d'instruction : 08 - 03 - 2025 / Date de publication : 23 - 04 - 2025

Florentine Adjouavi HOUEDENOU

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

✉ houedenou1@gmail.com

Résumé : L'éducation à la citoyenneté et à la discipline dans le programme de formation universités présente des vertus éducatives avérées contribuant à la réussite socioprofessionnelle des étudiants. Elle forme l'existence humaine non seulement à la participation à l'œuvre du développement personnel, socioprofessionnel mais aussi à la participation culturelle et économique de la société. Son intégration aux programmes de formation s'impose pour la réalisation de multiples facettes de la vie sociale et du développement durable.

La présente recherche analyse les problèmes liés à l'absence de la formation des citoyens aux sens, enjeux et portée de la citoyenneté et la discipline tant dans les offres de formations des étudiants de la faculté des sciences humaines et sociales que dans les autres entités des sciences et techniques et des technologies de l'information en République du Bénin. Pour y parvenir, nous avons opté pour une analyse descriptive et analytique basée sur les méthodes quantitatives et qualitatives. L'échantillon est constitué de 422 enquêtés. De l'analyse des résultats obtenus, il ressort que, pour résoudre les problèmes qu'éprouvent les acteurs éducatifs, l'intégration de l'éducation à la citoyenneté et à la discipline à l'université s'impose avec acuité. Les enseignants enquêtés, dans leur majorité (98%) soulignent l'importance de cette formation pour la réussite socioprofessionnelle des étudiants, futures cadres, futures ressources humaines de qualité, créateurs d'emplois et développeurs de la cité. A l'unanimité, les personnes enquêtées montrent qu'elle contribue au développement des valeurs humaines, intellectuelles, professionnelles et socioculturelles. De plus, cette formation conduit à l'engagement à la préservation du bien commun de sorte que les attitudes se transforment en de comportements responsables et éloquents. Face aux multiples avantages sociétaux, il urge de prendre des mesures en vue de la réhabilitation de la formation à la citoyenneté et à la discipline dans les politiques éducatives et dans les universités du Bénin.

Mots clés : Déviances universitaires, veille citoyenne, développement socioprofessionnel.

CITIZENSHIP AND DISCIPLINE TRAINING THROUGH THE PRISM OF EDUCATION POLICIES FOR THE TRAINING OF LEARNERS IN THE REPUBLIC OF BENIN

Abstract : Education for citizenship and discipline in university curricula has proven educational virtues, contributing to and even ensuring the socio-professional success of students. It contributes to human existence not only as participation in the work of personal, social but also cultural and economic

development. Its integration into training programs is essential for many facets and phenomena of social life. The present research questions the problems linked to the absence of citizenship and discipline teaching both in the training programs of students in the Faculty of Human and Social Sciences and in other university entities through education policies in the Republic of Benin. To achieve this, we opted for a descriptive and analytical analysis based on quantitative and qualitative methods. The sample comprised 422 respondents. An analysis of the results shows that, in order to overcome the problems encountered by education policies in integrating education for citizenship and discipline at university, the majority of teachers surveyed (98%) stressed the importance of this training in the academic and socio-professional success of students, future managers, future quality human resources and city developers. The people surveyed unanimously show that it contributes to the development of human, intellectual and socio-cultural values, and leads to a commitment to the preservation of the common good, so that attitudes are transformed into responsible and eloquent behavior. These results suggest the urgent need for measures to rehabilitate education for citizenship and discipline in policy and in Benin's universities for its multiple benefits.

Keywords : University deviance, citizenship watch, socio-professional development.

Introduction

Dans un monde en bouleversements rapides, marqué par des défis socio-économiques, technologiques et environnementaux croissants, l'Éducation à la Citoyenneté et Discipline (ECD) permet aux étudiants d'acquérir des connaissances contribuant au développement des valeurs et compétences avérées ainsi qu'à la réussite socioprofessionnelle. C'est pourquoi, le système éducatif en République du Bénin se donne pour mission de :

« Former un citoyen autonome, intellectuellement et physiquement équilibré, capable d'entreprendre, de se prendre en charge et d'apprendre tout au long de sa vie, un citoyen respectueux de la personne humaine, de la vérité et de la démocratie, un citoyen gestionnaire de l'environnement et des situations de la vie sociale ». (Article, 6 de la Loi n° 2003-17 du 17 Octobre 2003 modifiée par la loi n°200-33 du 17 novembre 2005).

Cela montre que le système éducatif fait de l'ECD sa finalité. Car, l'on devient citoyen en développant un civisme intelligent. Ceci permet de pratiquer le respect de la personne humaine, de la constitution de son pays, du code de la route, de la protection de l'environnement, de l'épanouissement de la vie sociale, de la ponctualité, de l'humilité, de l'exactitude, de la générosité, du service, du dévouement, du don de soi et du sacrifice de soi. En un mot, il s'agit de cultiver les valeurs, de vivre dans l'amour et de manifester l'amour envers l'autre et sa patrie. Car, pour la bonne gestion de la patrie, seul l'amour qui agit, peut transformer en bien et en profondeur les choses de la société.

Par ailleurs, le gouvernement béninois à travers le décret N° 27/2023/PRfSGG/CM/OJ/ORD pris en Conseil des Ministres, le 20 septembre 2023, en faveur de l'implémentation de la phase pilote de l'initiative des classes socioéducatives dans vingt (20) établissements d'enseignement secondaire à raison de dix (10) en milieu urbain et dix (10) en milieu rural et périurbain, répartis dans les douze (12) départements du pays. La finalité de cette initiative réside dans le fait d'amener les apprenants à développer les vertus qui les éloignent des vices. Cela permettra



de réussir le projet de la réalisation de l'un des objectifs du Plan national de développement sur la période 2018-2025 : l'avènement et la préparation d'un capital humain sain, qualifié et compétitif. Ainsi, la présente initiative promeut des cours d'éducation familiale et sociale intégrant des thématiques de bonne citoyenneté et de discipline. En effet, à travers cette loi et le décret, la formation à l'ECD devient un enseignement spécifique. Dans cette perspective, l'approche adoptée la définit également comme un objectif transversal à atteindre dans toutes les Unités de Formation et de Recherche (UFR) à l'université. Notons qu'elle constitue un puissant facteur de changement et d'avenir d'une nation durable. Mieux, elle participe à l'amélioration de la santé des moyens de subsistance et de paix ainsi qu'à la stabilité sociale et la croissance économique à long terme.

En outre, soulignons que l'ECD, nettement plus axée tant sur les devoirs des étudiants que leurs droits, vise leur dévouement complet à la république. Alors, les politiques de l'ECD à l'université sont appelées à préparer tous les étudiants à cultiver un engagement citoyen, civique militant ou encore à un amour de la patrie et de la glorification du travail (P. Berger, 2006). Son abstention est immensément forte chez les étudiants. Alors que la première autorité responsable des politiques éducatives a promu à nouveau l'ECD en 2023, son statut dans les pratiques universitaires apparaît encore relativement fragile. La plupart des usagers de l'environnement universitaire, notamment les enseignants éprouvent d'énormes difficultés à mettre en œuvre des pratiques réflexives et professionnelles de l'éducation à la citoyenneté et à la discipline. Ce qui ne permet de forger chez les étudiants un sentiment d'appartenance commune et des valeurs partagées comme le soulignent les auteurs : (H. Schissler & Y. N. Soysal, 2005) et (G. Bozec, 2014). Leurs difficultés favorisent un contexte d'enseignement-apprentissage suscitant des interrogations portant sur le rôle citoyen à l'université. A cela s'ajoute la complexité de l'éthique relationnelle lors des moments pédagogiques dans les amphithéâtres. Au regard de la place centrale des vertus éducatives, des valeurs et compétences découlant de l'ECD dans la formation des étudiants.es et les problèmes des enseignants dans sa mise en œuvre. Alors, quels sont les principaux obstacles d'intégration effective de l'éducation à la citoyenneté et à la discipline dans les programmes universitaires béninois ? ii) Comment former les enseignants et apprenants en matière d'éducation à la citoyenneté et à la discipline au Bénin ? La réponse à ces interrogations nous amène à identifier les obstacles de réhabilitation de l'ECD et à analyser divers facteurs de sa mise en œuvre dans les offres de formation pour la réussite socioprofessionnelle des étudiants et leur meilleur développement humain. Ainsi, après la présentation de l'éclairage contextuel, nous allons expliciter l'approche méthodologique permettant d'aboutir aux résultats, à la discussion et les stratégies d'action éducatives.

1. Aspects conceptuels

La formation à la citoyenneté et à la discipline reste un sujet incontournable dans les environnements scolaires et universitaires en vue un avenir meilleur du pays. Dans cette ligne, il est nécessaire de clarifier ces concepts clés.

1.1. Notion de citoyenneté et de discipline

Qu'entendons-nous par citoyenneté et discipline ? La réponse à cette interrogation permet de comprendre le sens et les enjeux de l'ECD. Dans le cadre de la formation des étudiants de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, la citoyenneté signifie l'appartenance à un groupe, à une cohorte, à une promotion qui pose essentiellement un acte républicain et patriotique. Elle est considérée dans cette recherche comme l'ensemble des enseignements destinés à mieux préparer les étudiants à participer activement à la vie démocratique. En effet, la citoyenneté vise à promouvoir un sens de responsabilité dans la vie socioprofessionnelle relative aux droits et aux obligations à l'égard des politiques publiques. En fait, la citoyenneté désigne la qualité du citoyen entendue comme la situation positive créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen.

Quant à la discipline à l'université, elle représente cet enseignement assuré par les enseignants pour amener les étudiants à se donner des règles d'agir efficace et à développer l'habitude de se conformer aux règles de bienséance et de sens de l'organisation. Mise en place par l'enseignant, la discipline aide les étudiants à se forger l'habitude de l'obéissance et de la soumission à l'autorité, voire de la communauté universitaire (P. Berger, 2006). Pour ce faire, l'ECD recouvre un sentiment d'appartenance à une collectivité, un dépassement de l'individualisme en mettant l'accent sur la qualité sociale que l'étudiant doit acquérir, laquelle relève de l'acquis et non de l'innée (J-P. Obin, 2000). Dès lors, la discipline désigne alors un ensemble de qualités morales, de devoirs civiques considérés comme nécessaires à la bonne marche de l'université, milieu et lieu où chacun des étudiants doit accepter la règle commune, le civisme et la discipline dans le cadre de la formation. Parallèlement, la politique de l'éducation peut être définie ici comme, une étude des idées et des valeurs qui orientent le choix des enseignements dans les universités, de leurs traductions politiques et de l'influence des points de vue émanant de différentes catégories d'acteurs dans l'objectif de former les étudiants citoyens et disciplinés capables de contribuer efficacement au développement social, économique, politique de leur communauté.

1.2. Rôle de l'université béninoise dans l'ECD

Dans les universités béninoises, les politiques en éducation doivent promouvoir dans les programmes de formation, des connaissances, des aptitudes, des attitudes, techniques et stratégies éducatives permettant aux apprenants de développer les valeurs requises pour la vie universitaire et socioprofessionnelle. Celles-ci contribuent à former des étudiants responsables, autonomes, préparés à la coopération et à la résolution constructive des conflits ; des étudiants agents de développement, capables de résoudre les problèmes environnementaux de la cité. De même, les programmes permettront aux étudiants d'effectuer des choix de vie de qualité et d'agir dans le sens du respect mutuel. Ainsi, l'université dans son rôle de régulation doit transmettre alors aux étudiants des valeurs traduites en normes de comportements adéquats puisqu'elle conditionne l'instruction et la formation selon ce que dit : (P. Berger, 2006). De ce fait, il suffit de remettre en cause un programme de formation dépourvu de toute dimension citoyenne produisant des étudiants plus dangereux c'est-à-dire responsables des déviances observées au sein de l'université où pour des ignorants ou incompetents, savoirs et compétences pouvant être mis au service d'ambitions malveillantes (Defrance, 1995). De plus, l'introduction d'un programme de formation de la citoyenneté et la discipline ne devrait pas être facultative puisque nul n'est censé ignorer la loi. Il est important d'amener les étudiants à faire des amphithéâtres le lieu de construction du rapport conscient au savoir, et la cour universitaire celui du rapport conscient à la loi. Car la loi et le savoir se



construisent simultanément avec les acteurs au sein de l'espace universitaire. L'ECD à l'université a un impact positif sur les représentations, attitudes et comportements des étudiants. Cette formation favorise chez les étudiants le développement des postures d'une personnalité consciente, responsable et compétente et de référence. Dès lors, les décisions politiques de l'université doivent promouvoir l'intégration de l'ECD pour garantir un avenir meilleur et durable des étudiants béninois. Or, les décisions politiques de l'ECD se heurtent à des problèmes dans leur intégration dans les offres de formations.

1.3. Intégration de l'ECD dans les programmes universitaires : un défi urgent

La mise en œuvre des programmes universitaires relatifs à l'intégration de l'ECD connaît des obstacles. C'est la raison pour laquelle l'université n'intègre l'ECD dans toutes offres de formations. Cette dernière, l'université béninoise dans son programme de formations ne véhicule pas réellement et véritablement une culture de démocratie préparant les étudiants à une prise de conscience communautaire du bien commun. Or, l'université dans son rôle, n'est vraisemblablement démocratique que si elle a au moins une longueur d'avance sur la société, si elle est capable de présenter aux étudiants ce qu'il y'a de mieux dans la société et de les préparer aux changements possibles. Dans son rôle, elle est à la fois un conservatoire pour les cultures qu'elle diffuse mais aussi un laboratoire d'expérimentation des progrès de la démocratie (F. Sarr, 2018). L'université est au service de l'action et l'action est productrice du rôle puisqu'il n'y a aucune opposition entre théorie et pratique. Il suffit pour cela que l'université dans son rôle exige l'insertion d'une éducation à la citoyenneté et à la discipline dans toutes les offres de formations en vue de favoriser l'homogénéité de la communauté universitaire. Ainsi, l'intégration de l'éducation à la citoyenneté et à la discipline dans les offres de formations de l'université à partir de sa politique éducative et son rôle de vecteur d'apprentissage de qualité restent une thématique marginale. Il urge d'envisager l'intégration d'une éducation à la citoyenneté et à la discipline dans des contextes quotidiens fluctuants, dans le cadre des offres de formations difficilement adaptables aux aléas de la vie actuelle. Pour y parvenir, nous avons adopté une approche méthodologie prenant en compte une recherche réalisée en des différentes phases.

2. Aspects méthodologiques

Cette recherche réalisée présente la description physique de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) qui compte sept (07) campus universitaires (Abomey-Calavi, Adjara, Cotonou, Dangbo, Ouidah, Porto-Novo et Sèmè-Kpodji) avec un effectif total de 66.911 étudiants inscrits en 2022-2023 (Annuaire statistique, UAC, 2023). Pour rappel, l'UAC est l'une des plus anciennes universités du pays, Dahomey d'alors. Créée en 1970, elle devient l'université nationale du Bénin en 1975 après une assise nationale autorisant le changement du nom du pays (MESRS, 2002). Soulignons que la population cible de cette recherche est composée de toutes les catégories constitutives de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales. Il s'agit principalement des étudiants, les enseignants et les personnes ressources de ladite faculté. Soulignons que la FASHS est aujourd'hui l'une des facultés à grand effectif. Elle a vu le jour en 2015-2016 à travers l'arrêté rectoral n° 080-10/UAC/SG/VR-AAIP/SEQU portant

règlement pédagogique de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) d'alors subdivisée en FASHS et en Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC). Comme nous l'avons précédemment souligné, à la FASHS, on décompte 11.065 étudiants inscrits en 2022-2023 (Annuaire statistique, UAC, 2024) répartissent dans six départements (Géographie, Histoire, Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Éducation et de la Formation et Sociologie).

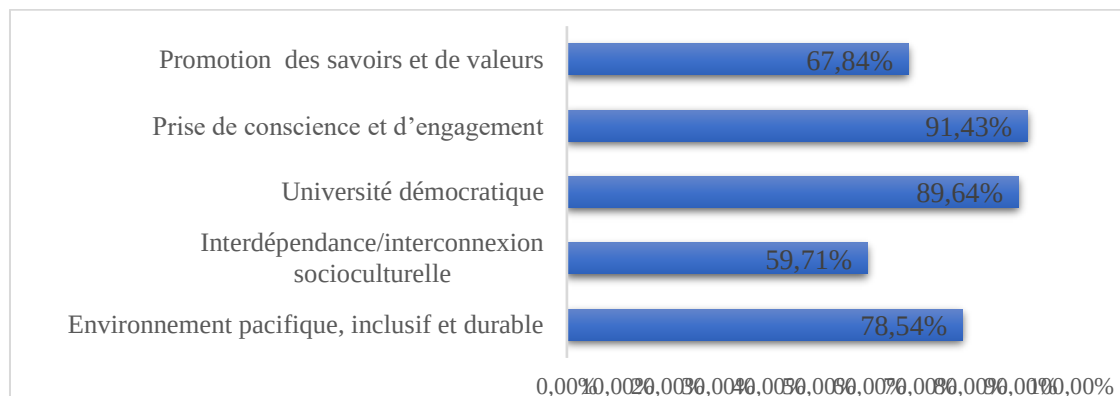
La présente recherche combine l'approche quantitative et celle qualitative. Elle prend en compte les techniques et outils d'investigation tels que la recherche documentaire, l'enquête qualitative auprès de 51 enseignants et personnes ressources (réalisée grâce au guide d'entretien semi-directif) sur la base du volontariat et, l'enquête quantitative auprès d'un échantillon représentatif de 371 étudiants. Pour obtenir cet échantillon, tous étudiants issus de la FASHS abritant les six départements sont sélectionnés pour la recherche

La méthode de *quota* est utilisée pour répartir proportionnellement cette taille en fonction du nombre d'étudiants par département, par année (licence 2 & 3) et par sexe. Les étudiants de licence 2 & 3 sont considérés pour garantir la fiabilité des réponses et éviter les biais qui seraient plus prononcés avec les plus jeunes étudiants. Ils sont choisis de manière aléatoire à partir des listes disponibles dans les départements de formation. Au total 422 personnes, sont identifiées. Ladite méthode est portée sur tous les étudiants de la FASHS à travers un sondage aléatoire stratifié. Tout ceci a permis d'aborder l'analyse des résultats.

3. Analyse et discussion des résultats

3.1. Utilité d'une politique d'éducation à la citoyenneté et à la discipline

L'analyse des résultats relève que l'intégration d'une politique éducative portant sur la citoyenneté et la discipline dans les programmes de formation à l'université offre des occasions aux étudiants comme aux enseignants de comprendre les diverses interactions entre les questions socioprofessionnelles, politiques, économiques, environnementales, etc. Elle les amène à réfléchir à leurs propres rôles et responsabilités dans une communauté estudiantine, complexe et interconnectée. Le graphique ci-dessous nous présente les tendances obtenues.



Graphique n° 1 : Répartition des personnes enquêtées en fonction de l'intégration d'une éducation à la citoyenneté et à la discipline dans les offres de formations



Il ressort de l'analyse des résultats obtenus auprès des personnes enquêtées (91,43%) que l'intégration des éléments constitutifs des unités d'enseignement (ECUE) portant sur l'éducation à la citoyenneté et la discipline dans toutes les offres de formations à l'université à travers ses politiques favorise la prise de conscience et d'engagement chez les étudiants comme les enseignants. Ainsi, la priorité des enseignants dans les amphithéâtres est de travailler avec les étudiants sur cette dimension (F. Audigier, 2007) en vue de faciliter leur intégration dans la vie socioprofessionnelle. De plus, il est à noter que 89,64% de celles-ci montrent que l'insertion desdits éléments permet d'avoir une université démocratique constituant une garantie aux libertés académiques et à l'autonomie universitaire : « celle d'une conception entrepreneuriale qui donne une autonomie dans divers domaines ». Ceci trouve un écho dans le modèle d'éducation à la citoyenneté de formation de l'étudiant. Ainsi, pour 59,71% personnes enquêtées, l'ECD favorise une interdépendance/interconnexion socioculturelle permettant l'interculturalité et une citoyenneté cosmopolite ainsi qu'une intensification des relations sociales dans les universités. Ces données statistiques confirment celles qualitatives lorsque certaines personnes enquêtées montrent que :

« l'intégration des notions de la citoyenneté et de la discipline à travers les politiques publiques de l'éducation dans les programmes de formations se veut apporter aux étudiants une sensibilisation, des connaissances et le savoir-faire nécessaires pour jouer un rôle dans l'environnement universitaire aux niveaux local, national et international. Elle en fait des citoyens informés et responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs » (Enquête, 2024).

C'est pourquoi (J-P. Obin, 2000) souligne qu'elle est une évolution notable qui s'opère dans un glissement sémantique puisque la sphère unique de la transmission des savoirs pénètre la sphère de l'acquisition des comportements. A cet effet, il importe de montrer la volonté de renforcer la cohésion sociale et de réduire les inégalités par l'ECD, une réponse à la problématique de l'exclusion qui préoccupe le gouvernement béninois depuis 2023. Pour d'autres personnes : « elle contribue à forger un sentiment d'appartenance à une communauté en offrant une connaissance formelle et institutionnelle du politique » en vue d'une nécessaire intégration et d'une appartenance au groupe social (E. Durkheim, 1922). C'est alors un point d'appui nécessaire à la construction des étudiants en tant que citoyens à part entière (C. Jourdain, 2004). D'autres personnes soulignent pour conclure que :

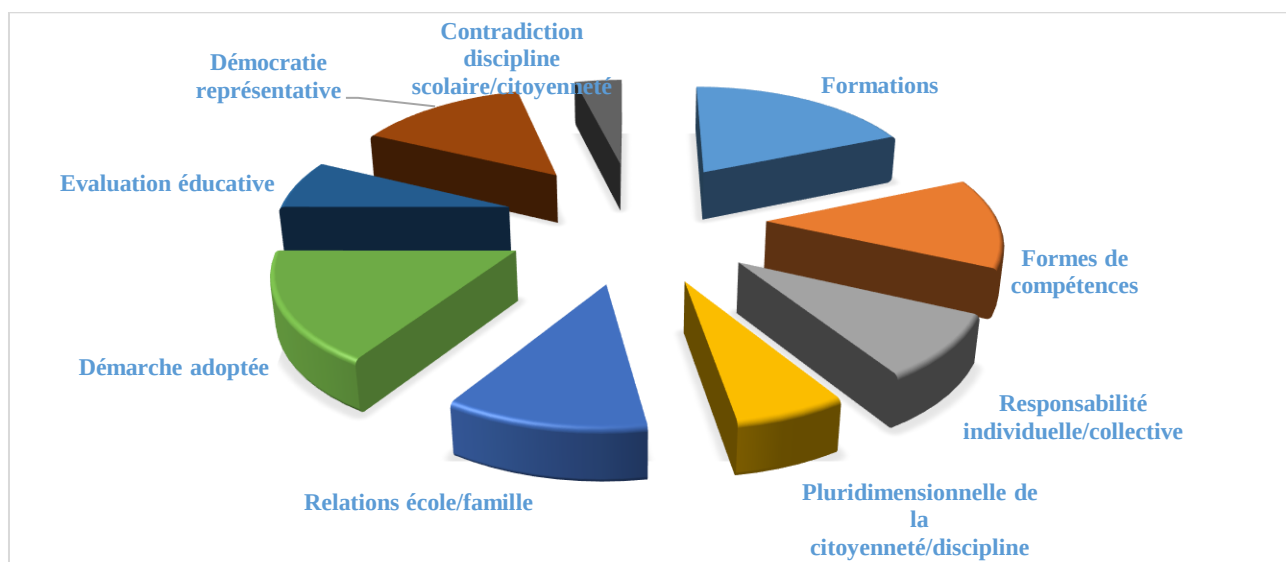
« l'éducation à la citoyenneté et à la discipline apparaît comme une composante majeure de la formation des étudiants, dans la perspective d'acquérir à la fois des connaissances et des comportements et se définit comme une instruction civique et morale » (Enquête, 2024).

Alors, il se dégage de cette opinion que l'éducation à la citoyenneté et à la discipline a une importance capitale pour favoriser l'adoption du comportement citoyen, l'esprit patriotique ainsi que la prévention de certaines déviations observées chez les usagers de l'université. L'ECD contribue à la fois à réguler les attitudes des masses, à organiser le vivre-ensemble. Elle permet de conduire à l'intégration de tous les étudiants dans le sens d'une communauté de citoyens. De ce fait, elle reste un maillon susceptible de renforcer le sentiment d'appartenance

à une même communauté, même si certaines théories d'apprentissage notamment, le behaviorisme et le constructivisme conduisent à orienter la réflexion sur le sens même de cette forme d'éducation (C. Chauvigné, R. Étienne, et L. Clavier, 2011). *A contrario*, l'ECD n'est pas naturelle. Elle est non seulement un construit social mais elle demeure également le produit de la volonté et de la Raison (J. J. Rousseau, 2018). Elle ne saurait s'imposer d'elle-même, il faut la transmettre et la cultiver : et c'est le rôle de l'université. Elle comprend une pratique et un savoir citoyens compréhensibles par l'expérience (D. Schnapper, 2006). C'est pourquoi, l'ECD favorise les règles de civilité dans les relations entre les acteurs (enseignants, étudiants, etc..) et le respect des règles universitaires contenues dans les offres de formation.

3.2. Problèmes de mise en œuvre de l'ECD

Les problèmes identifiés auprès des personnes enquêtées dans la mise en œuvre d'une éducation à la citoyenneté et à la discipline dans les offres de formation à l'université s'inscrivent surtout dans les pratiques enseignantes à l'université comme le présente le graphique ci-dessous.



Graphique n°2 : Répartition des enseignants en fonction des problèmes liés à la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté et à la discipline

A travers ce graphique, il ressort que les enseignants éprouvent de nombreuses difficultés à mettre en œuvre une formation à la citoyenneté et à la discipline dans leurs pratiques universitaires. En effet, la majorité des personnes enquêtées révèle de problèmes où, ces dernières ont éventuellement besoin de formations pratiques spécifiques (95,37%) dans la mesure où, « la réussite de l'éducation à la citoyenneté et à la discipline dépend énormément de la profession enseignante » (Enquête, 2024). Les formations des enseignants dans l'intégration de l'ECD par le biais d'approches participatives actives sont fondamentales (Dürr, et al., 2000).

Ces résultats peuvent également s'expliquer par l'absence d'une démarche adoptée par les enseignants pour aborder la formation du citoyen et de discipline dans leurs pratiques pédagogiques (81,45%). A ces problèmes, s'ajoutent ceux liés au risque inhérent à la démocratie représentative (71,43%) puisqu'à l'université, « il est difficile aux enseignants de jouer totalement à un jeu d'une vraie démocratie ». Ainsi, 67,35% des enseignants affirment



avoir de problèmes liés à la maîtrise des formes de compétences visées dans l'offre de formation en éducation à la citoyenneté et à la discipline (compétences cognitives, éthiques, sociales, politiques et juridiques, etc.). En effet, dans le cadre de cette recherche, l'enquête révèle avec insistance que la présence remarquable desdits problèmes soit respectivement (95,37% et 59,40%) existe. A ces problèmes, s'ajoutent la non-maîtrise de l'évaluation éducative de l'ECD par les enseignants (36,59%) et la contradiction relevée dans la clarification de la discipline universitaire/citoyenneté (19,73%). C'est qui favorise le glissement du politique vers la culture de l'éducation à la citoyenneté au secondaire (A. Feyfant, 2010 ; S. Vally, 2007). Cette éducation mise en œuvre ne tient pas compte des valeurs liées à la discipline mais plutôt de la démocratie. Cette dernière n'est pas en lien avec ce travail de réflexion qui aborde à la fois la dimension d'une éducation à la citoyenneté et à la discipline avec une vision politique nécessitant de nouveaux modes de travail et de nouvelles formes de relations professionnelles tant avec les enseignants qu'avec les étudiants comme le souligne (T. Gollob et *al.*, 2007). Par ailleurs, les résultats quantitatifs vont dans le même sens que les propos de certaines personnes enquêtées lorsqu'elles font savoir que « les enseignants manquent de ressources nécessaires et de temps personnel pour évaluer une éducation à la citoyenneté et à la discipline » (Enquête, 2024). Un professeur de philosophie à la retraite affirme en ces termes :

« Ahahahah !!! c'est difficile hein ! mais une évaluation diagnostique et formative semble primordiale afin de permettre aux étudiants d'entrer au mieux dans une éducation citoyenne et disciplinée qui leur soit adaptée puisqu'elle est un processus, une évolution qui s'inscrit dans la durée et qui a besoin d'être entretenue » (Enquête, 2024).

En tout état de cause, le constat fait par les personnes enquêtées n'est pas surprenant. Ainsi, certaines ont déclaré que :

« Les vrais problèmes des enseignants sont situés dans le choix des compétences. Par exemple, ils peuvent appliquer les compétences cognitives qui sont d'ordre juridique et politique donnant de connaissances sur des principes et valeurs des droits de l'homme et de la citoyenneté démocratique. Les enseignants peuvent également mettre en œuvre les compétences éthiques qui permettent de lier les choix de valeurs à la capacité de l'étudiant pour se construire dans sa relation aux autres » (Enquête, 2024).

En résumé, un ancien ministre enseignant-chercheur souligne que : « les enseignants peinent à développer une pédagogie novatrice en ce qu'elle s'interroge de manière critique sur les rapports de pouvoir liés à l'activité pédagogique, laquelle renvoie à une conception de l'éducation à la citoyenneté et à la discipline parfois formulée en objectifs explicites (Enquête, 2024).

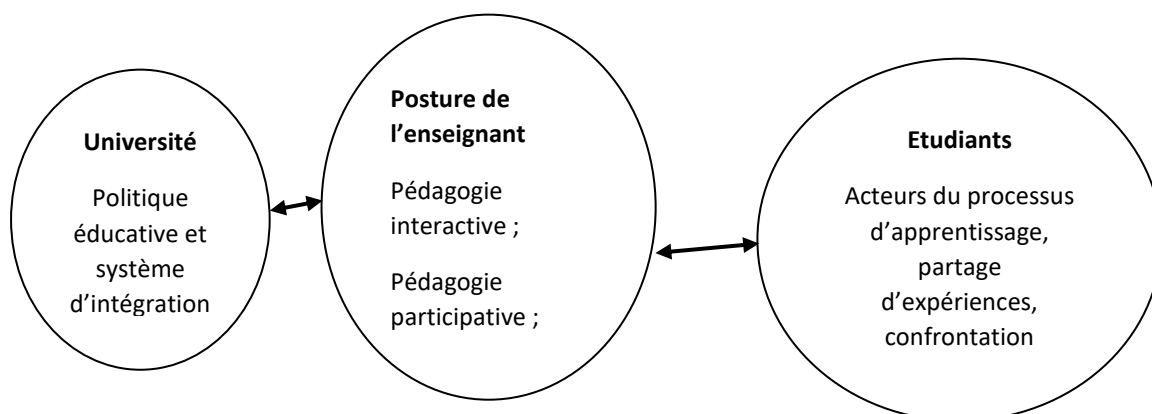
Dès lors, on peut alors dire que les enseignants mêmes peinent dans leurs pratiques pédagogiques en éducation à la citoyenneté et à la discipline. Ces problèmes ne sont pas seulement liés à la politique éducative mais aussi à l'analyse des compétences de l'action éducative. Notons que lesdits problèmes sont relatifs aux obligations des enseignants à l'endroit du système éducatif et des valeurs partagées au sein de la communauté universitaire.

3.3. Pistes d'action de politique éducative à la citoyenneté et à la discipline

L'intégration d'une offre de formations en éducation à la citoyenneté et à la discipline nécessite que la politique de l'éducation à l'université exige une réorganisation des pratiques enseignantes. Cette réorganisation vise à montrer aux enseignants que cette forme d'éducation comprend l'ensemble des moyens permettant d'assurer un enseignement de qualité pour sensibiliser les étudiants à la citoyenneté et à la discipline. Cette éducation, à partir de la politique universitaire doit être reconnue comme un processus socio-éducatif qui s'adresse à tous les usagers de l'université. Elle doit outiller les étudiants pour comprendre la complexité de la vie socioprofessionnelle, se positionner et agir en citoyen discipliné. Elle permet également de trouver les mécanismes de consolidation non seulement des compétences professionnelles des enseignants, mais aussi celles de sa mise en œuvre. Elle établit aussi un lien logique permettant de donner des clefs de compréhension des interdépendances et des déséquilibres sociétaux en vue de la construction d'un type de citoyen nouveau voire d'une nation plus juste, solidaire et durable où les ressources et pouvoirs sont équitablement répartis dans le respect de la dignité humaine. Pour ce faire, la politique éducative de l'université doit favoriser l'intégration d'une éducation à la citoyenneté et à la discipline comme partie intégrante du curriculum. Elle doit en faire un élément constitutif des unités d'enseignement dans toutes les UFR. Cela permet de développer des compétences à diriger, à organiser et à nourrir des débats dans une approche pluridisciplinaire. Par ailleurs, la réussite d'une telle formation réside dans la pédagogie adoptée (interactive, participative et réflexive) ; la diversité des outils pédagogiques utilisés (les outils classiques : recherches documentaires, expositions, vidéo, films, etc.), des outils plus spécifiques à l'ECD (débat porteurs de paroles adéquates, jeux de positionnement, mise en situation, etc.), des outils prenant la forme de projets (voyages solidaires d'une région à une autre, de participation à des projets associatifs locaux, etc.).

Au regard des travaux qui ont précédé la question de l'ECD dans les offres de formation et à partir des résultats de cette recherche, il urge d'élaborer un modèle d'intégration d'éducation de qualité dans l'enseignement supérieur.

Modèle d'intégration de l'ECD dans l'enseignement supérieur





La politique éducative dans sa contribution à l'accroissement de la qualité de l'enseignement à l'université doit exiger que toutes les UFR intègrent l'EDC dans les offres en vue de permettre aux enseignants de mettre au centre de leurs pratiques pédagogiques cette éducation.

Conclusion

L'éducation à la citoyenneté et à la discipline augure une ère de la reconstruction du mécanisme de l'université et d'articulation des différentes dimensions constitutives du lien social-historique. C'est pourquoi, cette recherche met un accent sur l'interrelation entre les étudiants et enseignants dans son ensemble ainsi que sur leur lien étroit avec leurs contextes socioprofessionnels. Cette forme d'éducation reste un vecteur de sentiment et d'action, incorpore les dimensions d'apprentissage, de style de vie et d'action permettant surtout aux étudiants de participer activement à la construction de leur devenir. Il ressort globalement de cette recherche que la plupart des enseignants de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales éprouvent des difficultés à réaliser un enseignement sur l'EDC à l'université d'Abomey-Calavi. Ces difficultés ne facilitent guère la mise en œuvre progressive des différents contenus notionnels de l'EDC. Notons que les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques peinent à valoriser l'intérêt et les sens des compétences citoyennes permettant aux étudiants de devenir des citoyens éclairés pour l'insertion heureuse à la vie socioprofessionnelle. Cette recherche révèle l'urgence des mesures nécessaires à mettre en œuvre en vue de l'intégration de la formation à la citoyenneté et la discipline.

Références bibliographiques

- Audigier, François. (2007). « L'éducation à la citoyenneté dans ses contradictions ». Revue internationale d'éducation, n°44, pp : 25-34. DOI : 10.4000/ries.125
- Berger, Peter. (2006). Invitation à la sociologie, La Découverte, coll. « Grands Repères », 249 p.
- Bozec, Géraldine. « Émanciper et conformer : les tensions de la socialisation civique à l'école primaire », Recherches en éducation [En ligne], 20 | 2014, mis en ligne le 01 octobre 2014, consulté le 10 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/ree/8095> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ree.8095>
- Chauvigné, Céline. Étienne, Robert. et al. (2011). Éléments pour une histoire de l'éducation à la citoyenneté : de l'école publique française au lycée, quels

- enjeux? in Open Edition Journals Recherches en Education.
<https://doi.org/10.4000/ree.4798>
- Durkheim, Emile. (1922/1963). *L'Education morale*, Paris, Quadrige, PUF. DOI :
10.3917/puf.durk.2012.01
- Duru-Bellat, Marie. (2016). *Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale en classe de seconde. Guide pédagogique à l'usage des enseignants de sciences économiques et sociales dans le cadre d'un enseignement d'exploration*. In ECSI Bourgogne coopération en France.
- Feyfant, Annie. (2010). *L'éducation à la citoyenneté*. Revue institut national de recherche pédagogique. Dossier d'actualité de la VST, n° 57.
- Jourdain, Christine. (2004). *L'enseignement des valeurs : l'impasse contemporaine*. L'Harmattan. Paris.
- Obin, Jean-Pierre. (2000). *Questions pour l'éducation civique*. Hachette Education. Paris.
- Pagoni, Maria. & Haeberli, Philippe. (2009). « Participation et éducation à la citoyenneté ». *Carrefours de l'éducation*, n° 28. pp. 3-8.
- République du Bénin (2023). Décret N°27/2023/PRfSGG/CM/OJ/ORD pris en Conseil des Ministres, le 20 septembre 2023. Cotonou.
- Rousseau, Juliette. (2018). *Lutter ensemble : pour de nouvelles complicités politiques*. Edition. Cambourakis. Paris.
- Sarr, Felwine & Savoy, Bénédicte. (2018). *Remise du Rapport Savoy/Sarr sur la restitution du patrimoine culturel africain : vers une nouvelle éthique relationnelle*, publié le 23/11.2018.
- Schnapper, Dominique. (2006). « Education et citoyenneté ». Table ronde. Actes du séminaire national sur. *La citoyenneté par l'éducation*. pp. 19-21.
- Schissler, Hanna & Soysal Yasemin Nuhoglu. (2005). *The Nation, Europe and the World: Textbooks and Curricula in Transition*. Berghahn Books. New York.
- Vally, Salim. (2007). « Citoyenneté et éducation : Une perspective sud-africaine ». *Revue internationale d'éducation - Sèvres*, n° 44. pp : 67-78.